

Réf : FB/PS/ML

Monsieur le Préfet,
Monsieur le Député,
Madame la Sénatrice, Monsieur le Sénateur,
Monsieur le Président de la Région,
Monsieur le Sous-Préfet,
Monsieur le Président de la CMA, Monsieur le Président de la CCI,
Monsieur le Président de l'association des Maires de France,
Monsieur le Président des associations des Maires du Nord,

J'ai rencontré ce matin de nombreux commerçants et industriels qui se trouvent dans **une situation catastrophique face à l'explosion de leurs factures d'électricité (multipliée par 3 dans le meilleur des cas, par 5, 6, 7 voire 10 pour les autres).**

Quelques exemples : la boulangerie Delrue passe d'une facture de 17 000 €/ an à 102 000 €, la boulangerie Basquin voit sa facture **mensuelle** augmenter de 8 000€, le café "le Jubilé" passe de 18 000 € à 78 000 € sur l'année, les dentelles Solstiss ont une facture multipliée par 7.

Cette situation impacte dangereusement tous les corps de métiers (boulangers, traiteurs, restaurateurs, bouchers, carrossiers, pizzaiolos, fleuristes, concessionnaires, plaines de loisirs...), sans oublier nos dentelliers et les autres industriels.

Ce matin, j'ai entendu le désarroi de ces entrepreneurs qui, après des périodes de confinements, une relance économique pénible, les conséquences du conflit Ukraine / Russie, un PGE à rembourser, le manque évident de salariés, l'augmentation du prix des matières premières, se retrouvent désormais devant des factures énergétiques insurmontables. Ils voient partir, avec gravité, le fruit de leur travail en chauffage, en électricité, et seront contraints de procéder à des licenciements ou envisager très sérieusement la fermeture définitive de leur commerce / entreprise.

Nous allons très clairement vers un **tsunami social et économique** qui va s'abattre sur nos entreprises si le gouvernement ne prend pas des décisions urgentes pour les protéger.

En vos grades et qualités, je vous supplie de pousser celui-ci à prendre certaines mesures immédiatement :

- désindexer le prix de l'électricité sur le gaz : par cette action, les factures en Espagne et au Portugal ont été divisées par 3
- prolonger le guichet - droit ARENH jusqu'au 31 décembre 2022 : cela permettra aux entrepreneurs de "mixer" leurs fournisseurs et de baisser leurs tarifs d'achat.

- exiger des fournisseurs qu'ils ne vendent pas au-delà du prix de gros, soit 500 € du méga watt heures actuellement.
- interdire aux fournisseurs la discrimination parmi leurs clients en fonction de leur note financière ou de leur activité.
- laisser la possibilité aux entreprises de choisir leur fournisseur, avec interdiction pour le fournisseur de refuser
- faciliter et échelonner le paiement des factures 2023
- baisser la TVA sur les matières de première nécessité.

Et enfin, je terminerai par demander l'application rapide du bouclier tarifaire pour les bouchers et les boulangers, médiatiquement annoncé par le gouvernement en 2021, et qui sur le terrain, n'est, malheureusement, toujours pas mis en place.

Je vous prie de croire, Madame, Messieurs, en vos grades et qualités, en l'expression de mes respectueuses salutations.

Frédéric BRICOUT

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Frédéric Bricout', with a large, sweeping flourish underneath.

Maire de Caudry,
Conseiller départemental du Nord